

# « Qu'on arrête de multiplier les inégalités environnementales »

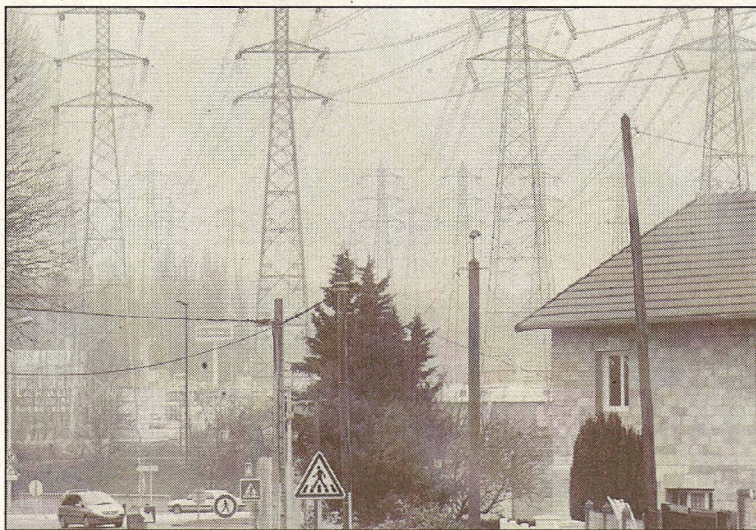
CHRISTIAN LECLERC, nouveau maire (SE) de Champlan, ville pour laquelle France 3 consacre un reportage ce soir



**C**HAMPLAN aura les honneurs du prime time ce soir à 20 h 50 sur France 3 ! Mais les 2 500 habitants de ce village du nord de l'Essonne se seraient peut-être passés de ce coup de pub pas très touristique... Car c'est de nuisances en tout genre dont il sera question dans l'émission « la Santé polluée : vos questions, nos réponses ». Un nœud autoroutier, les avions, une usine d'incinération pas loin, des lignes à haute tension à perte de vue : Champlan n'est pas gâté. Plus de deux ans après le lancement d'une étude sanitaire inédite sur la ville, rencontre avec Christian Leclerc, le président d'association environnementale devenu maire (SE) de Champlan en mars.

**Champlan a été choisi par France 3 pour illustrer les problèmes de pollution...**

■ **Christian Leclerc.** Ce qui m'agace, c'est qu'on ne pointe que les aspects négatifs. J'étais demandeur d'une étude\* pour faire un vrai état



**CHAMPLAN.** Christian Leclerc (en médaillon) voudrait remplacer la voie rapide par un tunnel qui permettrait d'enterrer les lignes à haute tension. (DR et LP/ALAIN AUBOIROUX.)

des lieux des différentes nuisances et surtout pour trouver les solutions pour réhabiliter notre secteur. Mais il faut faire attention, le problème n'est pas champlano-champlanaise. Le nœud autoroutier, par exemple, concerne Massy, Palaiseau, Chilly-Mazarin et Longjumeau. Il faut arrêter de nous pointer exclusivement du doigt.

**Qu'allez-vous faire maintenant que vous êtes maire ?**

Contactez les élus pour que le département, la région, l'Etat prennent

leurs responsabilités et qu'on arrête de multiplier les inégalités environnementales. Entre les autoroutes, les avions, les incinérateurs, les lignes à haute tension, on a une accumulation de servitudes depuis quarante ans. L'Etat a été bien content de trouver Champlan pour accompagner l'urbanisation de la région parisienne. Il faut maintenant nous renvoyer l'ascenseur.

**Comment ?**

En remplaçant la voie rapide entre Palaiseau et Champlan — une vraie cicatrice — par un tunnel qui recou-

vrirait la D 591 et qui permettrait d'enterrer les lignes à haute tension. Je souhaite que l'on parle bientôt de Champlan comme d'un village modèle de réhabilitation environnementale. Nous demandons aussi un droit de veto de l'Etat pour interdire tout nouveau projet portant atteinte à notre qualité de vie. Le Grenelle de l'environnement doit déboucher sur des actions concrètes et à Champlan nous avons de quoi faire pour mettre en application ces travaux !

**Mais ça risque d'être extrêmement coûteux...**

A combien évalue-t-on la santé des gens ? Et puis, par exemple, si l'on avait taxé ne serait-ce que 1 centime le kilowatt passant dans nos lignes à haute tension depuis quarante ans, ça ferait bien longtemps que ça serait financé. La question est de savoir où l'on veut mettre le curseur. Et quand je vois que le département souhaite élargir la D 59 — ce qui pourrait augmenter d'un tiers le nombre de véhicules par jour — ou bien qu'il y a tout près un projet de création d'une station d'épuration, je me dis que ça ne va pas forcément du bon côté.

**PROPOS RECUEILLIS**

**PAR GRÉGORIE PLOUVIEZ**

\* *Cordonnée par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), elle a pour but depuis 2006 d'étudier à la loupe les sources de pollution sur Champlan (qualité de l'air, bruit, champs électromagnétiques) et d'examiner les impacts sur la santé.*

## La ministre n'exclut aucune piste

**I**MPENSABLE, la construction d'un tunnel au niveau de la voie rapide entre Champlan et Palaiseau ? Pas forcément. « Cette question, comme celle de l'enfouissement des lignes à haute tension, mérite d'être posée », juge aujourd'hui Nathalie Kosciusko-Morizet, la secrétaire d'Etat à l'Ecologie. C'est elle qui — alors députée UMP de la circonscription — avait obtenu le lancement d'une toute première étude sanitaire et environnementale sur Champlan.

« En fonction des résultats, on pourra obtenir plus facilement des financements pour des actions concrètes, comme l'enfouissement des lignes », plaide-t-elle début 2006. Mais « sans aller aussi loin qu'un tunnel », il existe « certains types d'aménagement » qui pourraient régler quelques problèmes. Exemple cité par la ministre ? L'étude a récemment permis de se rendre compte qu'une simple butte protégée les habitants d'une grosse part de pollution atmosphérique.

G.P.